



**Chambre d'agriculture du Jura bernois**

### **Les décisions de l'Interprofession Lait fâchent**

La Chambre d'agriculture du Jura bernois, organe de défense professionnelle du Jura bernois, a pris connaissance des décisions de l'IP lait de la semaine écoulée, avec mécontentement.

Si elle avait encore cru, en décembre, à une certaine loyauté de l'IP Lait, il n'en va plus ainsi. Une gestion aléatoire des volumes contractuels et le non entré en matière sur une augmentation du prix du lait ont jeté la consternation dans les campagnes.

Lors de la séance en question, l'IP Lait a fait preuve de mauvaise foi, n'appliquant en rien les engagements pris lors de sa création en matière de gestion des volumes et règle concernant l'indice du prix. Rappelons que l'IP Lait est composée d'une part de la production et d'autre part de la transformation et du commerce.

La CAJB dénonce l'attitude de certains membres du collège des producteurs qui ont bloqué la volonté de celui-ci. Les trois producteurs en question, ont basement voté pour leurs intérêts particuliers au détriment des producteurs qui sont l'énorme majorité et qui attendent la défense d'un prix du lait rémunérateur. L'attitude de ces trois messieurs est inqualifiable et antidémocratique.

Nous attendons que la composition du collège des producteurs soit revue, mais aussi que l'IP Lait mette en pratique les promesses faites, ce qui lui proférera la crédibilité indispensable non seulement à son bon fonctionnement, mais aussi à sa survie.

La CAJB attend de l'organisation faïtière nationale – PSL – une attitude ferme dans la correction du système boiteux actuellement en place. Il en va aussi de la légitimité des contributions perçues auprès de l'ensemble des producteurs de lait et qui, pour l'instant, profitent également aux producteurs et entreprises opposés à toute régulation du marché.

Au vu de la situation actuelle, les producteurs de lait sont en droit d'attendre une augmentation de prix mais, nous le répétons, ceci passe par une gestion draconienne des volumes et son application. Le non respect de ces règles élémentaires mettra en péril non seulement la survie d'un nombre important de familles paysannes, mais aussi d'une partie des 540'000 places de travail du secteur agro-alimentaire.

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA BERNOIS**

Renseignements :

---

Jean-Michel Carnal, président CAJB, tél. 032 484 90 56 ou 079 292 86 74